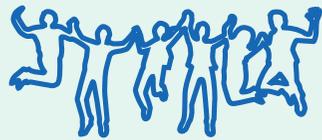


Pour faire face à ses coûts,
votre paroisse compte **sur vous** !



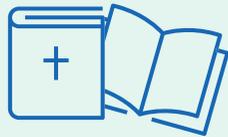
Chauffage, éclairage et sonorisation



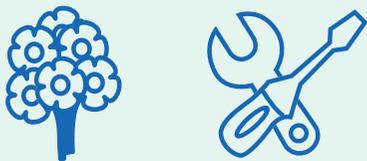
Soutien de la pastorale



Salaires du personnel : secrétaires, organistes,
femmes de ménage...



Documentation pour le catéchisme



Entretien et fleurissement de l'église

Le sens liturgique du geste de la **quête**

Le sens **matériel** de la quête

Déjà Saint Paul nous enseigne à propos des communautés chrétiennes : « *Le dimanche, chacun apportait ce qu'il avait pu épargner.* » (1 Cor 16, 2).

La quête est un geste de solidarité et de communion des catholiques pour la vie de leurs paroisses, et une ressource vitale.

En effet, l'argent collecté permet de couvrir les frais des différentes activités pastorales, et de faire face aux charges de fonctionnement telles que chauffage, éclairage, entretien et réparation des bâtiments, fleurissement de l'église, documentation, personnels salariés (organiste, ménage...).

Le sens **spirituel** de la quête

La quête est une participation de l'assemblée aux offrandes : à l'offertoire les fidèles offrent le Pain et le Vin pour la liturgie, et le nécessaire pour la vie matérielle de la paroisse.

Elle est un geste qui nous associe au don du Christ qui s'offre lui-même. Par la quête, les fidèles font don d'une partie du fruit de leur travail. Notre petite aumône nous rappelle la grande aumône que le Christ nous fait par le don de sa vie dans le sacrifice eucharistique qui est le sacrifice de la croix. Elle nous rappelle aussi que l'on n'assiste jamais à la messe en simple spectateur.

DISTINGUONS QUÊTE ET DENIER DE L'ÉGLISE

La **quête** est une contribution à la vie de sa paroisse.

Le **denier** est la contribution à la rémunération des prêtres et des laïcs salariés en mission.



4 manières
de soutenir
votre paroisse
par la **quête** !

1^{ère} option

la quête **directe en liquide**
dans les paniers classiques

2^e option

les **panières connectées**

don sans contact par carte bancaire

1. Au cours de l'offertoire, la panier circule.
2. Choisissez une somme sur l'écran de la panier connectée.
3. Validez.
4. Posez votre carte bancaire sur l'écran « sans contact ».
5. Le paiement est instantané.

4^e option

l'application **La quête** sur votre portable

1. Je télécharge sur mon smartphone l'application La Quête
2. Je cherche ma paroisse et la mets en favori.

3. J'entre mon numéro de carte bancaire
4. Je choisis « quête » et le montant.
5. Je valide mon don.



3^e option

la **quête prélevée**

une formule gagnant-gagnant qui permet de participer à la quête en donnant par prélèvement automatique chaque mois.

2 grands avantages pour vous et votre paroisse

- La quête par prélèvement permet à votre paroisse de compter sur des entrées d'argent régulières qui facilitent la gestion de sa trésorerie et de son budget.
- Avec la quête par prélèvement, plus besoin de se soucier chaque dimanche d'avoir de la monnaie pour chacun des membres de la famille.

Vous pouvez à tout moment modifier ou supprimer ce prélèvement en nous écrivant par mail ou par courrier postal. *Vous recevrez un reçu fiscal unique en début d'année prochaine.*

Association diocésaine de Bordeaux
183, cours de la Somme - CS 21386
33077 Bordeaux cedex
Tél. : 05 56 91 81 82 - denier@bordeaux.catholique.fr



OUI

 JE CHOISIS D'AIDER MA PAROISSE
TOUT AU LONG DE L'ANNÉE
GRÂCE À LA QUÊTE PRÉLEVÉE.

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

En signant ce formulaire, vous autorisez l'Association diocésaine de Bordeaux à envoyer les instructions ci-dessous à votre banque pour débiter votre compte. L'association diocésaine de Bordeaux vous communiquera, *a minima* six jours avant le premier prélèvement, votre **référence unique de mandat (RUM)** et les **informations relatives aux prochains prélèvements**.

DÉSIGNATION DE L'ORGANISME ENCAISSEUR

Association diocésaine de Bordeaux
183, cours de la Somme - CS 21386 - 33077 Bordeaux cedex
N°ICS : **FR43ZZZ408479**

INFORMATIONS CONCERNANT LE DONATEUR

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code Postal : Ville :
E-mail :
Téléphone :
Ma paroisse :

Autorisation de prélèvement **mensuel** :

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier la somme de :

- 15 € 30 € 45 €
 60 € 80 € autre :

Modification de prélèvement mensuel :

Je souhaite **modifier** le montant de mon prélèvement actuel :
Montant actuel€ → Nouveau montant€

N'oubliez pas de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal (RIB ou RIP).

Date et signature obligatoires

Ces informations sont nécessaires au traitement de votre don. Conformément à la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations vous concernant en nous écrivant.